



COURRIER DE RENTREE DU COLLEGE DE LA SAINTE UNION 2019 - 2020

" **L'Enseignement Catholique en France** participe à la mise en œuvre du droit à l'éducation garanti par la reconnaissance constitutionnelle de la liberté d'enseignement. Il est associé à l'Etat par contrat. Il est porteur d'un projet éducatif spécifique qui, tout à la fois, respecte l'autonomie des connaissances et la liberté de conscience de chacun. Il propose à tous un sens à la vie éclairé par le message évangélique.

A ceux qui souhaitent approfondir une démarche de foi, il offre un accompagnement et l'insertion dans la communauté chrétienne de l'établissement ".

Comité National de l'Enseignement Catholique
Octobre 1993



71 rue du Béguinage et 372 avenue de Twickenham

59500 DOUAI

 03 27 08 77 60

www.sainteuniondouai.fr

INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2019

RENTREE DES CLASSES : LUNDI 2 SEPTEMBRE 2019

POUR LES **6^{èmes}** Rentrée : 9h30 – Sortie : 13h30 *Restauration pour tous jusqu'à 13h30.*

Il est inutile de se munir de toutes les fournitures ce jour-là, l'agenda et de quoi noter suffisent.

**Une réunion de présentation sera proposée par les enseignants aux parents à 17h00
le LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019 sur chaque site.**

POUR LES **5^{èmes}** Rentrée : 14h00 – Sortie : 16h00

POUR LES **4^{èmes}** Rentrée : 14h30 – Sortie : 16h00

POUR LES **3^{èmes}** Rentrée : 15h00 – Sortie : 16h00

DEBUT DES COURS POUR TOUS LES NIVEAUX LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2019

HORAIRE DES CLASSES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de **8h00 à 12h15 et de 13h50 à 16h55**, Mercredi de **7h55 à 12h00**.

Sauf accord écrit entre l'établissement et les parents, tous les élèves doivent être présents dans l'établissement aux horaires indiqués ci-dessus (pour plus de détails, voir le règlement intérieur page 6).

LIVRES PAPIER

Pour les élèves non numériques, l'A.R.B.S. fournira les manuels scolaires « Pack livres ».

La commande du « Pack livres » avec votre règlement de la 1^{ère} échéance et votre adhésion, sont à verser directement à l'A.R.B.S. via le site www.arbs.com **avant le 25 juillet.**

Vous ne paierez pas la 2^{ème} échéance, si vous revendez l'ensemble des manuels en bon état à l'A.R.B.S. qui sera présente dans l'établissement en fin d'année scolaire.

L'ARBS assurera la distribution des manuels **le JEUDI 29 AOÛT 2019** (*prévoir un sac pour le transport des livres*).

<u>Sur le SITE 1 :</u>	- 6^{ème} : de 8h45 à 9h10	<u>Sur le SITE 2 :</u>	- 6^{ème} : de 11h30 à 11h45
	- 5^{ème} : de 9h10 à 9h35		- 5^{ème} : de 11h45 à 12h00
	- 4^{ème} : de 9h35 à 10h00		
	- 3^{ème} : de 10h00 à 10h25		
	- 3^{ème} spécif. : de 10h25 à 10h45		

Pour les élèves absents ce jour-là, l'A.R.B.S. tiendra une permanence le **MARDI 3 SEPTEMBRE 2019**.

Sur le SITE 1 : de 9h30 à 10h15

Sur le SITE 2 : de 11h00 à 11h30

LIVRES NUMERIQUES

Les livres numériques installés sur l'ordinateur de votre enfant seront facturés lors de la facturation annuelle 2019-2020. Le montant sera indexé sur celui de l'ARBS.

Les élèves devront être en possession de leur ordinateur dès le premier jour de la rentrée (sauf pour les nouveaux inscrits).

CARTES SELF

La carte Self permet l'accès à la restauration (self, pique-nique et repas occasionnel). Cette carte nominative est distribuée à la rentrée et doit être restituée en fin d'année scolaire. Elle reste donc la propriété du collège.

Toute carte perdue, abîmée ou détériorée au cours de l'année scolaire sera remplacée et facturée 10 €.

CARNET DE LIAISON

Ce carnet doit être en possession de l'élève à tout moment.

Tout carnet de liaison perdu ou détérioré sera remplacé et facturé 10 €.

CONGES SCOLAIRES ANNEE 2019-2020 (zone B)

Toussaint : du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2019

Noël : du samedi 21 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020

Hiver : du samedi 15 février au dimanche 1er mars 2020

Printemps : du samedi 11 avril au dimanche 26 avril 2020

Pont de l'Ascension : du mercredi 20 mai au dimanche 24 mai 2020

Eté : Fin des cours le samedi 4 juillet 2020.

Informations :

Des voyages linguistiques ont lieu dans l'Union Européenne au cours de l'année scolaire. Nous vous conseillons de bien vérifier la date d'expiration de la carte d'identité de votre enfant afin de ne pas être pris au dépourvu.

Les élèves qui ont demandé un casier personnel doivent se munir d'un cadenas à clé (largeur de corps : 40 mm) ; les cadenas à code sont déconseillés.

REVUE ANNUELLE DE LA SAINTE UNION

En vertu de la mise en conformité du Règlement Général de la Protection des Données et dans le cadre de l'édition de la revue annuelle de notre établissement, nous pouvons être amenés, tout en respectant la loi informatique et liberté, à communiquer certaines informations vous concernant.

Nous souhaitons vous rappeler que cette revue est simplement destinée à promouvoir notre établissement et à laisser à vos enfants et vous-même un souvenir de l'année passée.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas que certaines de ces données soient transmises à la société en charge de la communication de l'établissement, nous vous saurions gré de bien vouloir nous le faire savoir **par Lettre Recommandée avec accusé de réception avant le 5 juillet 2019.**

ANIMATION PASTORALE

La mission du Collège de la Sainte Union, de par son appartenance au service de l'Éducation Nationale, est d'abord l'enseignement. Par son engagement dans l'Enseignement Catholique, le Collège de la Sainte Union a pour mission de **vivre les valeurs évangéliques** et de **proposer la foi chrétienne** à tous ceux qui lui font confiance. C'est pourquoi des temps de **catéchèse** ou de **réflexion religieuse** sont prévus pour les élèves dans leur emploi du temps.

- En 6^{ème}, il s'agit d'une heure de catéchèse ou de culture religieuse par quinzaine.
- En 5^{ème}, selon les cas, les élèves se réunissent soit pour une catéchèse, soit pour une rencontre de réflexion ou de partage de vie.

Mais la Pastorale du Collège ne se limite pas à ces rencontres. Au cours de l'année, nous invitons les enfants et les jeunes à se retrouver pour se préparer à **Noël et à Pâques en assistant à une messe**. Nous proposons également aux élèves qui le demandent une préparation au **Baptême**, à la **Première Eucharistie** ou à la **Profession de Foi** (niveau 5^{ème}).

Pour mettre en œuvre auprès des Jeunes ce projet, avec l'accompagnement de la Congrégation des Sœurs de la Sainte Union, nous avons besoin de bonnes volontés comme vous, chers parents.

VIE QUOTIDIENNE

ACCES AU COLLEGE

Les entrées et les sorties des élèves se font :

- Rue des Blancs Mouchons pour le site 1 ainsi qu'en cas de retard,
- Avenue de Twickenham pour le site 2.

Remarques : Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas s'attarder aux abords du collège (rue des Blancs Mouchons et rue du Béguinage). Les élèves doivent aussi éviter de rester devant les entrées d'immeubles ou maisons voisines.

VIE SCOLAIRE

Vous pouvez joindre directement la VIE SCOLAIRE de 8h15 à 11h30 et de 14h00 à 16h45

au 03 27 08 77 65 sur le site 1 et au 09 83 39 14 91 sur le site 2

RESTAURATION : Trois formules sont proposées :

- ▶ **Self-service** : régime de demi-pension (**inscription mensuelle**)
- ▶ **Pique-nique** : l'élève apporte son repas chaud dans un contenant isotherme. Il est strictement interdit d'apporter ses couverts (fourchette et couteau) et des boissons de plus de 50 cl dans l'établissement. Des micro-ondes permettent de **réchauffer** les repas (pas plus de deux minutes) ; **ils ne peuvent ni cuire, ni chauffer un repas froid. Les plats surgelés sont interdits.**

ATTENTION ! Des casiers sont réservés aux élèves « pique-nique » pour y déposer leur repas du jour. Le coût de ce casier est compris dans les frais de pique-nique.

- ▶ **Repas occasionnel** : le ticket doit être acheté à l'accueil.

ETUDE

Il se peut qu'au cours de la journée, votre enfant ait une heure libre. Dans ce cas, il se rend en Salle d'étude. En fonction des places disponibles et des horaires d'ouverture, il pourra aussi aller au C.D.I.

Une étude gratuite est assurée chaque soir de 17h00 à 18h00 (18h30 sur le site 2) pour les élèves qui le souhaitent. Ceux-ci pourront quitter l'étude à l'heure indiquée par les parents dans le carnet de liaison.

L'étude du soir commencera le **MARDI 3 SEPTEMBRE 2019**.

ACCUEIL – ADMINISTRATION

Congés d'été :

Du LUNDI 8 JUILLET au LUNDI 26 AOÛT 2019

Accueil : Entrée au 71 rue du Béguinage
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
et le Mercredi de 7h30 à 12h00.

Vous devez obligatoirement vous y adresser avant toute démarche à effectuer à l'intérieur du Collège.
En aucun cas, vous ne pouvez accéder directement aux différents locaux du collège.

Bureaux : Comptabilité – Secrétariat
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
et le Mercredi de 8h00 à 12h00.

Les rendez-vous avec les professeurs : Par l'intermédiaire du carnet de liaison ou par courrier.

Les rendez-vous avec le Chef d'établissement : Par courrier, par téléphone ou en s'adressant à l'accueil.

SANTE SCOLAIRE 🇫🇷

Le collège n'ayant pas d'infirmière diplômée, les élèves malades sont systématiquement renvoyés dans leur famille ou, si nécessaire, pris en charge par les pompiers vers le Centre Hospitalier de Dechy. Conformément à la loi, **aucun médicament** ne pourra être administré aux élèves par le collège (décision ministérielle).

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le B.D.I. (Bureau de Documentation et d'Information) est à votre disposition pour toute information concernant l'orientation et l'avenir scolaire des élèves. Son fonctionnement sera précisé à la rentrée scolaire.

Les Bourses Nationales pour les collégiens : s'adresser à la Comptabilité.

Transports Scolaires, Certificats de Scolarité : s'adresser à l'Accueil.

Accès à Pronote par le site internet du collège : www.sainteuniondouai.fr

Cet espace vous permet de consulter les absences, les retards, les notes, le cahier de texte, les messages et les pièces jointes du collège.